



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**Direction régionale des Finances publiques de La Réunion**  
7 avenue André Malraux  
CS 21015  
97744 ST DENIS CEDEX 9

## DÉCISION

### portant désignation du secrétaire de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires

La Directrice régionale des finances publiques de La Réunion, par intérim  
Vu l'article 348-I.1. de l'annexe 3 du Code général des impôts ;

DECIDE :

- Article 1 : **Madame Béatrice GUERIN**, inspectrice des finances publiques à la Direction régionale des Finances publiques de La Réunion, est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.
- Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Béatrice GUERIN**, les fonctions de secrétaire de la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires seront assurées par **Monsieur Rudy LAM-HONG**, inspecteur des finances publiques ou **Madame Claudine BERENGER**, inspectrice des finances publiques
- Article 3 : La présente décision sera transmise pour recevoir exécution à **Madame Béatrice GUERIN**, **Madame Claudine BERENGER** et à **Monsieur Rudy LAM-HONG**.
- Article 4 : Copie de la présente décision sera adressée à Monsieur le Président du Tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion

Saint-Denis, le 19 septembre 2023

La Directrice régionale des finances publiques  
de la Réunion, par intérim

Christelle PORTIER